

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30347**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit Public

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Présidente de l'Université Paris VIII

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les professionnels titulaires de ce diplôme sont des spécialistes en droit public des affaires qui élaboreront et mettront en oeuvre des projets de nature économique, poseront des diagnostics et apporteront des conseils juridiques aux personnes publiques ainsi qu'aux entreprises en relation avec le secteur public.

Les titulaires pourront également exercer des activités d'expertise menées par les organisations internationales non gouvernementales de plus en plus associées à la « gouvernance » des organisations publiques internationales et pouvant agir comme auxiliaires des pouvoirs publics au plan national.

Compétences attestées :

- Informer et conseiller les clients et les collaborateurs sur des questions de droit public, international et européen
- Informer et accompagner sur les procédures de mise en demeure, de conciliation, de règlement amiable ou d'assignation en justice adaptées à la résolution du litige
- Rédiger des actes juridiques et accomplir des démarches auprès d'organismes publics ou privés pour le compte de personnes publiques ou de clients
- Gérer et suivre des contentieux (national, européen ou international)
- Expliciter les positions de l'État, la politique gouvernementale ou les orientations de l'institution internationale auprès des autorités étrangères et de l'opinion publique
- Établir/négocier des accords, des conventions, des relations contractuelles avec des collectivités locales, des associations et des partenaires locaux
- Impulser et décliner les programmes d'action au niveau régional, départemental ou auprès d'établissements publics : établir un diagnostic, définir des projets, rédiger leurs cahiers de charges, définir des objectifs, des moyens humains.
- Piloter la réalisation des orientations et des objectifs stratégiques des programmes d'action des pouvoirs publics au niveau local, départemental, régional, national, européen
- Contrôler et évaluer la réalisation des actions menées (enquête, audit, groupes de travail...) et émettre des préconisations
- Maîtriser la procédure et le suivi des contrats administratifs, en particulier les marchés publics
- Définir les modalités de règlement final d'un marché et distinguer les différentes catégories de marchés
- Rédiger les procès-verbaux de séance du conseil municipal, départemental, régional et des EPCI et diffuser les délibérations
- Élaborer les conventions de délégation de service public et contrôler leur mise en œuvre
- Superviser la gestion de la liste électorale et veiller à l'organisation et au bon déroulement des élections
- Établir des procédures synthétiques de règlement de commandes
- Animer les actions et coordonner les moyens des services de l'État ou de l'institution internationale à l'étranger
- Rédiger de manière approfondie ou synthétique des notes ou des rapports à caractère juridique nécessaire au suivi des dossiers

Compétences transversales

- Maîtriser les techniques de recherche juridique, scientifique et technologique
- Assurer une veille juridique adaptée au droit public, international et européen
- Diriger une structure et manager une équipe
- Développer et mobiliser un réseau de partenaires
- Établir un diagnostic de la situation (en contexte national, régional ou international) à partir de l'analyse des données économiques, démographiques, sociales
- Analyser le contexte culturel dans lequel s'inscrivent les échanges professionnels
- Lire et analyser la documentation spécifique au droit public dans une langue étrangère
- S'exprimer dans une langue étrangère en utilisant le vocabulaire et les expressions spécifiques au droit public

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur public : Ministères, Service d'État, Administration centrale, Communautés d'agglomération, Communautés de communes, Communautés urbaines, Conseils généraux, conseils régionaux, Entreprises publiques, Établissements publics, Cabinets parlementaires, Hôpitaux, Trésoreries générales, Direction régionale du travail, Impôts, Trésor, PTT

Secteur privé : Petites, Moyennes et Grandes Entreprises, Cabinets d'avocats d'affaires et de fiscalité, Cabinets d'audit et de certification des comptes, Assurances, Banques et établissements de crédit, Offices de notaires, Cabinets d'huissiers de justice, Immobilier, Transport, Organisations professionnelles et syndicales, Associations de l'économie sociale

Type d'emplois accessibles :

- Juriste d'entreprise
- Juriste international
- Carte juridique des associations de l'économie sociale
- Conseiller juridique
- Cadre d'un service territorial
- Chef de service contentieux
- Chef de service ou directeur juridique
- Expert juridique
- Chargé de mission relations internationales
- Chargé de mission Affaires et projets européens

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1902 : Collaboration juridique

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1405 : Représentation de l'Etat sur le territoire national ou international

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le Master droit public comporte un important tronc commun de matières qui doivent être suivies par les étudiants des deux spécialisations. Ces matières jugées fondamentales sont divisées en plusieurs UE.

En Master 2, les spécialisations en « Droit international et européen » ou « Droit public des affaires » viennent compléter et renforcer les compétences et connaissances acquises lors du Master 1, mais le tronc commun reste conséquent.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants du Master et un professionnel
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants du Master et un professionnel
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants du Master et un professionnel
Par candidature individuelle	X		Enseignants du Master et un professionnel
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants du Master et un professionnel

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au master

Arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'accréditation du 8 juillet 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-paris8.fr/Master-Droit-public>

Lieu(x) de certification :

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis : Île-de-France - Seine-Saint-Denis (93) [Saint-Denis]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :